



3e Rang > «REZUNION»
ipas architectes, Neuchâtel

Le choix de l'implantation du nouveau bâtiment préserve le caractère de l'environnement original à l'Est du bâtiment existant, côté autoroute, et la vue privilégiée sur le bâtiment depuis la route principale sortant de Fribourg. L'orientation du nouveau bâtiment coupe par contre l'échappée visuelle sur l'environnement, au Nord du bâtiment existant. Le projet englobe en un tout cohérent les trois sujets-objets du concours: 1. L'espace central dont il change l'affectation – suppression du parking – pour le qualifier en y aménageant un parc public. 2. Le bâtiment administratif existant, Impasse de la Colline 4, dont il conserve l'intégrité bâtie et l'autonomie spatiale. 3. Le bâtiment nouveau affirmé comme tel, sans mimétisme volumétrique et architectonique avec le contexte bâti des «trente glorieuses».



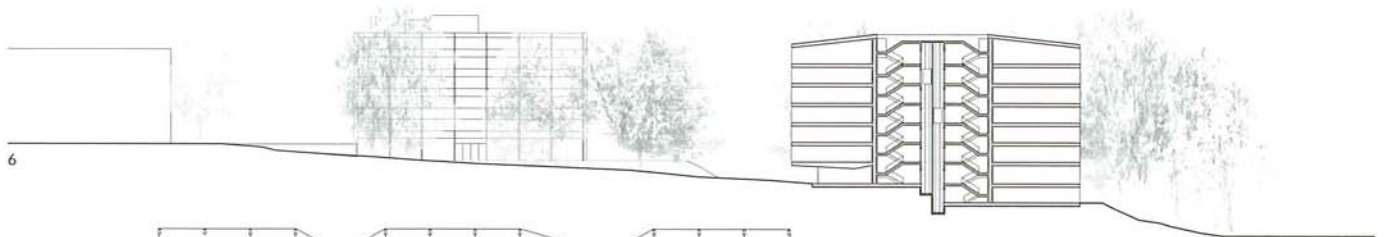
L'espace central s'accommode sans rien y changer du tracé des routes qui le bordent sur trois côtés et il maintient, en l'adaptant, sa topographie pentue. La cafétéria y est implantée. Elle est constituée d'une couverture plissée formant un abri et un espace convivial, partiellement ouvert, partiellement clos. La cafétéria confirme et affirme le caractère du lieu dont les documents du projet suggèrent qu'il est structuré spatialement par la forêt des troncs d'arbres de même essence, délimitée à 5 m de hauteur par leur ramure. Sous la forme proposée, cette cafétéria est difficilement utilisable pour les besoins de l'administration. Le bâtiment existant, Impasse de la Colline 4, est maintenu et réaménagé selon les exigences du programme. La garderie d'enfants est aménagée au premier étage de l'annexe. Le plan reste inchangé et seul l'ascenseur est placé dans la partie nord du couloir central, au détriment de surfaces administratives. Les nouvelles voies

d'évacuation nécessaires à la sécurité en cas d'incendie ne sont pas aménagées. Les façades sont conservées mais les contrecœurs sont modifiés: une tôle perforée – camouflant un clapet pour la ventilation naturelle – remplace le revêtement fibrociment existant. L'espace de liaison entre les deux corps de bâtiment ne répond pas aux besoins des personnes à mobilité réduite et aurait mérité d'être réaménagé.

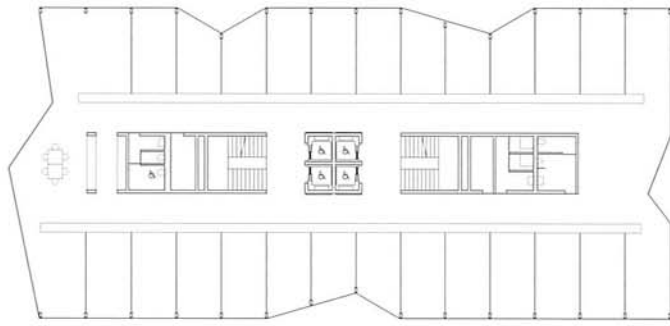
Le nouveau bâtiment se distingue des bâtiments existants. Contrairement aux immeubles qui entassent les étages et accumulent les travées, il a l'apparence d'un objet architectural. Situé dans la partie basse du site, il accompagne les bâtiments existants sans prétention. Le plan des étages, organisé autour d'un couloir central de circulations et de services, s'inspire de l'immeuble de l'Impasse de la Colline 4. Un grand parking en plein air est aménagé par paliers, entre l'immeuble de l'Impasse de la Colline 4 et l'autoroute.



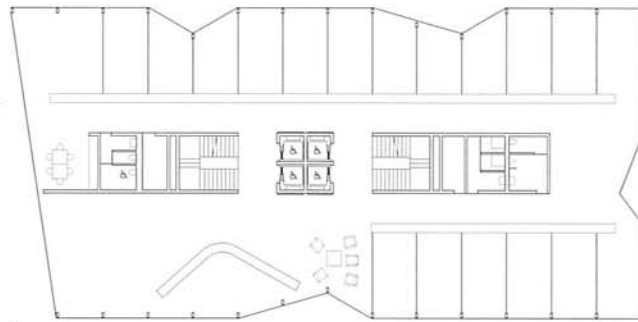
5



6



7

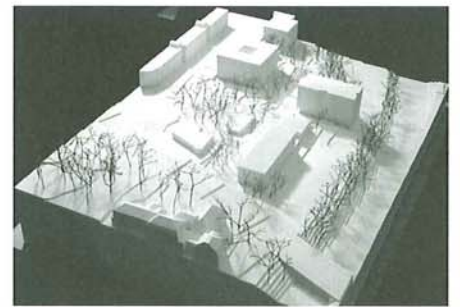


8

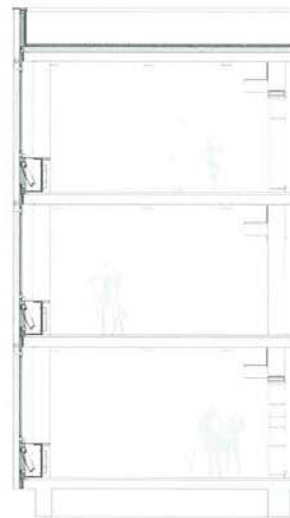


9

1 Vue extérieure 2 Rez-de-chaussée 3 Niveau -1
4 Etage typique 5 Situation 6 Coupe 7 Etages 3-8
8 Etage 2 9 Etage 1 10 Maquette 11 Coupe bureau
typique



10



11